

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Pas de relâche pour *Alternative Suspension* : De nouveaux points de service pour un programme en expansion

(Montréal, le 4 décembre 2007) - Le YMCA du Grand Montréal annonce l'ouverture de nouveaux points de service du programme **Alternative Suspension** à Montréal et à l'extérieur de la métropole. Ces nouveaux développements confirment que **Alternative Suspension** répond à un besoin et qu'il y a un intérêt certain pour ce programme dans le milieu scolaire.

Le YMCA du Grand Montréal vient de conclure une entente avec la Commission scolaire Pointe-de-l'Île et crée ainsi deux nouveaux points de service dans les quartiers St-Léonard et Pointe-aux-Trembles. Sur l'île de Montréal, le YMCA dispose dorénavant de six points de service pour **Alternative suspension** soit au YMCA du Parc, au YMCA Hochelaga-Maisonneuve, à ville Saint-Laurent et à Verdun. À Montréal, **Alternative suspension** est dispensé auprès de 24 écoles secondaires et jusqu'à maintenant, 2 747 jeunes ont pu bénéficier de ce programme depuis sa création en 1999.

De plus, deux points de service se sont ajoutés dans les villes de Joliette et de Québec depuis septembre 2007. **Alternative Suspension** vit donc une phase d'expansion sans précédent. Le YMCA du Grand Montréal prévoit poursuivre ses plans de développements ailleurs au Québec et dans certaines provinces du Canada.

Alternative suspension est une ressource mise à la disposition des écoles secondaires afin d'apporter un soutien aux élèves qui, pour diverses raisons, se retrouvent exclus temporairement de l'école qu'ils fréquentent. Basé sur un encadrement académique, des ateliers de groupe et des rencontres individuelles, **Alternative Suspension** travaille en amont des problématiques reliées au décrochage scolaire.

Le président-directeur général du YMCA du Grand Montréal, Stéphane Vaillancourt, explique : « Il ne fait aucun doute que l'ouverture de ces nouveaux points de service confirme l'expansion naturelle d'**Alternative Suspension**. Les réponses positives du milieu scolaire et le succès de ce programme nous ramènent à la base de la philosophie des YMCA : travailler au mieux-être des jeunes et de la communauté. »

En décembre 2006, le YMCA a mis en ligne un site Internet s'adressant tant aux professeurs, directeurs d'école, parents et jeunes qui utilisent déjà le service qu'aux acteurs des différentes communautés qui désireraient démarrer le programme dans leur localité. Il comprend également diverses informations sur les processus de suspension, le modèle d'intervention, l'évaluation du programme et une foule

d'informations relatives à **Alternative Suspension**. Le site Internet est disponible en version française et anglaise au www.alternativesuspension.ca.

À propos du YMCA du Grand Montréal

Le YMCA du Grand Montréal, le premier en Amérique du Nord, a vu le jour en novembre 1851. Cet organisme de bienfaisance a pour mission de favoriser l'épanouissement du corps, de l'intelligence et de l'esprit de chacun ainsi que le développement de l'autonomie des personnes, des familles et des collectivités. Ses dix centres sont fréquentés chaque année par plus de 150 000 personnes qui profitent aussi bien des programmes de développement communautaire, de développement international, de développement de l'enfant et de cours de langues que des activités de conditionnement physique. Le YMCA du Grand Montréal fait partie d'un réseau canadien qui compte 60 associations YMCA.

-30-

SOURCE : **YMCA DU GRAND MONTRÉAL**
Étienne Pagé
514-271-3437, poste 207

Renseignements : Katia Bouchard
Morin Relations Publiques
514-289-8688, poste 225